EDIAD
SE FORMER A DE L'AVENIR

SE PREPARER A LA CERTIFICATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE - TUTEURS, Ressources Services à la personne/ Aide à domicile

Objectif global
Se préparer aux épreuves de la certification relative aux compétences des maitres d'apprentissage et tuteurs

Compétences visées
Organiser et adapter l'ancrage des compétences.

Public
Tout personnel, administratif, commercial ou d'intervention d'une agence de services à la personne ou d'aide à domicile
La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sauf prérequis incompatibles avec le handicap. Afin de faciliter et d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage, il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de nous permettre d'aménager/ adapter si besoin la formation pour la réaliser dans les meilleures conditions : contact Référent Handicap c.edonlamballe@ediad.com

Prérequis
Le candidat doit justifier soit :
1° : de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours. La date de fin de l'accompagnement du dernier apprenti/alternant ne doit pas être antérieure de plus de cinq ans à la date de validation du dépôt de dossier d'inscription du candidat ;
2° : d'une formation de maître d'apprentissage/tuteur en lien avec le référentiel de compétences

Méthodes pédagogiques
Apports théoriques – Mise en situation – Aide à la rédaction et à la soutenance

Profil du formateur
Formateur pour MA et tuteurs

Modalités évaluation des compétences
Positionnement – Évaluation des compétences visées par questionnaire final Et/ ou certification RNCP MATU

Modalités évaluation de la formation
Questionnaire de satisfaction à chaud par le stagiaire – Attestation finale de validation de compétences et Certification Ministère du travail – RS7719 – Formacode 44588 Tutorat entreprise

MODALITÉS :
Modalités : **E-learning asynchrone : 4h** +
1 h 30 d'accompagnement synchrone (2 créneaux horaire proposés par mois) **et 30 mn d'accompagnement asynchrone** avec relecture des travaux
Durée : **6 heures,** incluant la rédaction des documents pour la certification, hors temps de certification (50 mn sur site en présentiel)
Dates : à tout moment de l'année, entrée individuelle permanente - Réponse sous 48 h à toute demande de renseignements et Inscription possible dans les 48h de la réception de la convention signée
Coût : 180 euros (120 euros si adhérent FESP) + 120 euros d'inscription à une session de certification (Paris 15e)
Contact inscription : Carole Edon Lamballe
c.edonlamballe@ediad.com
06 82 64 47 32

MOYENNE ATTRIBUÉE PAR NOS STAGIAIRES A CETTE FORMATION :

8 /10 (18 personnes) en 2026. **MAJ 092026**

SE PREPARER A LA CERTIFICATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE - TUTEURS, Groupe métiers du domicile

Formation

Etre tuteur / Maitre d'apprentissage
Le cadre légal - Les enjeux- la fonction
Le parcours – la certification MATU

Les documents attendus lors de la certification
Le dossier de présentation du candidat
Le choix de 2 situations professionnelles issues de la pratique permettant au MA/TU de démonter ses capacités à les exploiter pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation de l'alternant

Validation des écrits attendus lors de la certification

Préparation à l'entretien avec le jury
L'exposé des situations de travail devant le jury

Classe virtuelle 1 h 30 (2 créneaux horaires proposés par mois)

Rappel des attendus du jury

INFORMATIONS SUR LA CERTIFICATION MATU
Inscrite au répertoire spécifique : RS7719
Date d'échéance de l'enregistrement : 130.09.2031
Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

2027 : Pas d'organisation de sessions de certification par EDIAD avant de septembre 2027, selon le nouveau référentiel en vigueur, RS7719

Ancien référentiel : chiffres clés
Chiffres clés EDIAD 2025 : 28 personnes formées – 10 personnes présentées à la certification (35%) – taux de réussite : 100% - taux d'abandon (4%)
Chiffres clés EDIAD 2026 : 17 personnes formées : 2 présentées à la certification (4%) – taux de réussite (100%) – taux d'abandon 0 %

Certification

Compétences attestées

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

1 Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
2 Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
3 Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

4 Suivre le parcours avec le centre de formation.
5 Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
6 Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

7 S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
8 Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
9 Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

Modalités d'évaluation

Production d''un dossier de présentation du candidat
Production de deux situations professionnelles préparées en amont de la session
Session d'examen : 1 situation professionnelle choisie par le jury à présenter oralement et son exploitation + des questionnements sur les capacités à exploiter une situation professionnelle pour construire des situations d'apprentissage, sur la mise en œuvre des compétences du MATU et sur son dossier candidat.
Durée : 50 mn - *Les sessions de certification se déroulent à Paris, 15e, inscription 3 mois à l'avance avec paiement du cout de session 120 € lors de l'inscription*